

CORONAVIRUS

sup éducation

CLERMONT-FERRAND

N°2 spécial confinement

13 avril 2020

CONFINÉ-E-S MAIS TOUJOURS DÉTERMINÉ-E-S

SOMMAIRE :

PAGES 1 ET 2 : communiqué sur les examens envoyé au recteur

PAGES 3 À 5 : postes à la rentrée en septembre 2020 dans le 1er et 2nd degré

PAGES 6 À 8 : l'illusion de « la nation apprenante »

PAGES 9 À 12 : repolitiser la crise



LE CORONAVIRUS ET LES EXAMENS

LETTRE AU RECTEUR

Nous prenons acte de la décision du ministre Jean-Michel Blanquer selon laquelle, pour la session 2020, « l'ensemble du baccalauréat général et technologique », ainsi que la totalité du Diplôme National du Brevet, seront « validés en contrôle continu » ; de même, « pour les élèves de lycées professionnels : les épreuves de BEP, de CAP et de baccalauréat professionnel sont validées sur la base du contrôle en cours de formation déjà passées et du livret scolaire ». Mais nous nous opposerons à toute tentative de transformer l'exception circonstanciée de 2020 en une règle pour l'avenir, et de légitimer à cette occasion la réforme du baccalauréat et les E3C auxquels nous nous opposons depuis le début. De plus, et alors que le ministre a savamment mis en scène sa déclaration du vendredi 3 avril, nous constatons que, concernant ce qui attend

beaucoup d'élèves et de personnels, de nombreuses questions demeurent.

Concernant le baccalauréat tout d'abord : « l'ensemble du baccalauréat validé en contrôle continu » ? Pas vraiment puisque le déroulement de l'épreuve orale des EAF (Epreuves Anticipées de Français) qui se passe en fin de classe de première est maintenu : pourquoi cette épreuve-là fera-t-elle exception, alors que les élèves et les enseignant·e·s de cette discipline sont confiné·e·s au même titre que les autres ? Si cette mesure n'est pas annulée, n'est-ce pas excessif d'exiger 15 textes pour les séries générales, 12 pour les séries technologiques ? Cela ne contraindra-t-il pas certain·e·s enseignant·e·s à faire entrer dans la liste des textes abordés pendant le confinement ? Et que se passera-t-il pour les élèves si le nombre de textes prévus par le ministre ne se trouve pas sur leur liste ?



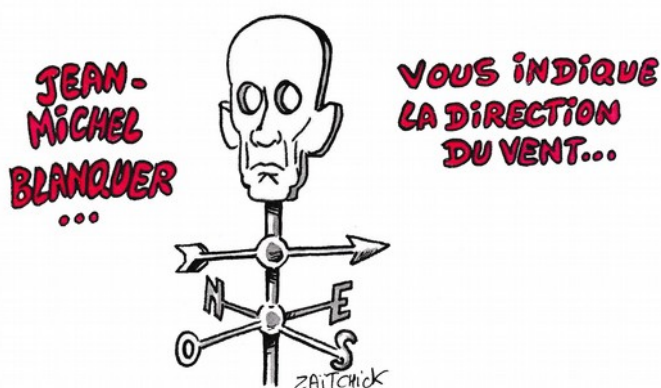
Le ministre a annoncé que le contrôle continu sera constitué par les notes obtenues pendant les trois trimestres, en exceptant la période de confinement : pourquoi inclure des notes obtenues en fin d'année scolaire (si fin d'année il y a), alors que les élèves rentreront en classe déstabilisés par des événements anxiogènes, alors que le travail donné à distance aura accru les inégalités entre eux, alors que les évaluations pourraient porter sur des éléments du programme abordés ou au moins préparés pendant la période de confinement ? Que se passera-t-il si les élèves qui passeront les épreuves de rattrapage n'ont pas pu préparer, faute de temps en classe, ce qui fait réglementairement l'objet de ces épreuves ? Enfin, pour les élèves autorisé-e-s à passer la session de septembre (les critères sont flous), comment sera-t-il possible de produire des sujets ne prenant en compte qu'une partie de l'année et donc des programmes qui n'auront pas été traités en classe ?

Et pourquoi les candidats issus des lycées privés hors contrat se trouvent-ils discrètement

mêlés aux autres, alors qu'ils passent ordinairement les épreuves en candidat libre, épreuves qui, pourtant, ne sont pas annulées ?

D'autre part, le ministre a attiré l'attention médiatique sur le baccalauréat. Mais il existe d'autres examens concernant bien d'autres élèves : qu'en sera-t-il notamment des épreuves des BTS, sachant qu'ordinairement, celles-ci commencent dès la mi-mai et que certains lycées ont eu le temps de faire passer tous les CCF, d'autres non ? A ce jour, les étudiant-e-s et les enseignant-e-s l'ignorent. Pour les CAP et BEP, qui débouchent directement sur l'emploi, quelque chose est-il prévu pour que les élèves qui n'auraient pas pu suivre toutes les périodes de stage en entreprise ne soient ni pénalisé-e-s ni discriminé-e-s ? Et que devient le DELF (Diplôme d'Enseignement de Langue Française) dont l'obtention est essentielle pour certain-e-s élèves, souvent étranger-e-s ? Le CFG (certificat de formation générale qui concerne les élèves scolarisé-e-s en SEGPA, en EREA, en ULIS ou en IME) s'obtiendra-t-il sans l'épreuve orale ?

Ces questions méritent réponse parce qu'elles engagent l'avenir d'innombrables élèves et étudiant-e-s et parce qu'elles pèsent sur le travail de nombre d'enseignant-e-s et personnels. Nous attendons du représentant du ministre dans l'académie qu'il fournisse des réponses.





RENTREE 2020 DANS L'ACADEMIE DE CLERMONT-FERRAND

+ 43 postes pour le 1er degré: : 23 pour le Puy-de-dôme (mais au dire même du DASEN, il en fallait au moins 65), 3 pour le Cantal, 11 pour l'Allier et 6 pour la Haute-Loire.

– 82 (dont – 72 postes d'enseignant·e·s) pour le second degré

On pourrait croire que la crise sanitaire actuelle qui révèle au grand jour le manque dramatique de moyens à l'hôpital public mettrait un coup d'arrêt à la dégradation des services publics, à l'oeuvre depuis des décennies. Il n'en est rien!

Alors que les effectifs sont stables et que les élèves sont déjà bien trop nombreux dans les classes, le second degré perd encore énormément de postes (82 au lieu des 98 initialement prévus). Les conditions d'étude des élèves et celles de travail des enseignant·e·s vont donc continuer à se dégrader alors qu'ils auront à gérer les problèmes entraînés par l'absence ou quasi absence de second semestre cette année. Les conditions d'études vont se dégrader encore pour les élèves qui n'ont déjà quasiment plus de cours dédoublés, et il y aura un recours accru à des enseignant·e·s précaires sur des remplacements voire des affectations à l'année. Les classes resteront très chargées (30 élèves en collège et 35 en lycée, parfois même un peu plus), les heures de cours vont

diminuer et certaines matières seront mises en danger.

Les personnels administratifs payent aussi un lourd tribut à ces réductions de moyens puisque le Rectorat a annoncé 7 suppressions de postes qui s'ajoutent à celles de l'année précédente.

Dès son arrivée, ce Recteur nous a habitué·e·s au mépris et au manque de considération, ça continue!

En ce qui concerne le 1er degré, la note est moins salée. Macron et Blanquer déclarent mettre la priorité sur le premier degré depuis 2017 tout en diminuant chaque année les dotations de postes et le nombre de postes aux concours de recrutement. Toutefois, en début de semaine, afin de pouvoir honorer ses dernières annonces (pas de fermeture dans les communes de - de 5000 habitants sans accord du maire et amélioration du taux d'encadrement dans toutes les communes de + de 5000 habitants), le ministre de l'Education nationale a dû octroyer 43 postes 1er degré supplémentaires à l'académie de Clermont-Fd. Rappelons que la dotation initiale était nulle et que le 03, le 15 et le 43 devaient rendre 20 postes au profit du Puy-De-Dôme. En ce sens, cette dotation valide nos initiatives revendicatives des années passées.



Cette dotation supplémentaire est une bonne nouvelle mais elle ne suffira pas à permettre de bonnes conditions d'apprentissage et de travail partout. Le Directeur Académique du Puy-de-Dôme avait fait la demande de 65 postes supplémentaires pour le premier degré, il est donc évident qu'il manque encore des postes pour que la situation du département soit correcte. Quant aux 3 autres départements de l'académie, ces quelques postes octroyés ne permettent que d'annuler le déficit annoncé initialement, ainsi, pour pouvoir procéder à des créations de postes là où ce sera indispensable, la seule solution sera de fermer ailleurs. Et la mise en musique du plan de communication bien orchestré du ministre Blanquer sur le dédoublement des Grande Section de maternelle en éducation prioritaire et du président Macron sur la nécessité de « *ne pas dépasser 24 élèves par classe en cycle 2* » risquent fort de n'être que du pipeau! Partout où les opérations de carte scolaire ont déjà eu lieu, les Directeurs Académiques ont décimé les postes hors classe. Le Puy-de-Dôme ne fait pas exception, les mesures annoncées en CTSD (Comité Technique Spécial Départemental) prévoient la fermeture de 5 postes RASED et la disparition de tous les dispositifs "plus de maitres que de classes". Il ne s'agit pas de simples manipulations administratives pour grappiller quelques postes. Il s'agit de la destruction de dispositifs, de postes spécifiques réellement utiles aux élèves et à la profession.

Depuis plusieurs mois, SUD éducation agit au sein du collectif RASED pour préserver les postes du même nom. Ces actions n'ont pas

été vaines, mais puisque la création de 2 postes RASED a été annoncée au CTA. Mais, là encore il faudrait plus! Les RASED sont attaqués depuis plus de 10 ans et les collègues qui se sont formés aux spécialités du RASED n'ont déjà plus la possibilité d'assurer toutes les aides demandées ni d'accomplir l'ensemble de leurs missions.

Les élèves les plus fragiles sont celles et ceux qui subissent le plus la rupture d'apprentissage induite par la fermeture des écoles depuis le 13 mars. Que deviendront-ils? Comment feront leurs enseignant·e·s alors qu' il n'y a presque plus de professionnels spécifiques pour les accompagner ?

Le ministère fait sa publicité sur l'école inclusive, sur l'accompagnement des élèves en difficultés et des familles fragilisées. Dans les faits, comme d'habitude, ces familles, ces enfants, ne sont pas la priorité de celles et ceux qui gouvernent. L'école de la confiance, l'égalité territoriale, la promesse républicaine envers la jeunesse... ne sont que de jolies formules pour essayer de cacher que le gouvernement privilégie toujours la politique du chiffre sur la qualité des parcours scolaires de tous les élèves.

Les remerciements de Blanquer aux personnels de l'éducation nationale, ceux de Véran et les trémolos dans la voix de Macron quand il parle des personnels de la santé, ne trompent personne! Ne comptons pas sur ce gouvernement ni sur celles et ceux qui le servent dans les institutions pour réellement prendre en considération les services publics, leurs salarié·e·s et leurs usagers!



Nous n'aurons que ce que nous gagnerons par nos luttes, espérons que les manques criants révélés par le COVID 19, permettront une prise de conscience du plus grand

nombre et que ni les mensonges, ni le manque de lits, de respirateurs, de masques ou de blouses ne seront oubliés !

**POUR DES SERVICES PUBLICS DE QUALITÉ, IL FAUT DES MOYENS,
BEAUCOUP DE MOYENS ET PAS SEULEMENT DES MERGIS
OU DES APPLAUDISSEMENTS !**

**POUR OBTENIR LA SATISFACTION DE NOS REVENDICATIONS POUR
L'ÉCOLE PUBLIQUE, IL FAUDRA LA MOBILISATION DE TOUTES ET TOUS.**





L'ILLUSION DE « LA NATION APPRENANTE »

Sur toutes les ondes, Jean-Michel Blanquer a répété à l'envi que malgré le confinement, « *il faut que les vacances soient des vacances* ». Tant mieux se disait-on, tant la période que nous venons de vivre a été difficile à supporter pour des millions d'élèves, de parents, et pour les enseignant·e·s. Il fallait pourtant se douter que l'obsession du ministre referait surface : pour contrer l'échec scolaire lié au confinement, les vacances pour les enfants les plus en difficulté devraient donc être... des « *vacances apprenantes* » ! Outre que nombre d'enfants en difficulté n'ont justement pas d'outils informatiques à disposition (ou tout simplement de connexion Internet), ce sont celles et ceux qui ont sans doute le plus besoin de souffler que l'on met en situation de travail permanent. Un peu comme chez les adultes, pour qui actuellement les cols blancs restent chez eux tandis que les cols gris vont au charbon la boule au ventre : ce sont les plus fragiles que l'on sollicite le plus.

Contre les « vacances apprenantes », les vacances pour toutes et tous

Rappelons d'abord à notre ministre que l'idée d'apprendre pendant les vacances n'est pas nouvelle, mais qu'elle a pris bien d'autres formes. Dans les années 1950, après un demi-siècle d'existence, le nombre de colonies de vacances explose passant de cent mille enfants avant la première guerre mondiale à plusieurs millions après la seconde guerre mondiale. Les congés payés amorcés en 1936 connaissent un essor important et le besoin pour les enfants de se mettre au vert se fait alors grandissant.

Si les colonies de vacances du début du XX^{ème} siècle avaient avant tout un objectif sanitaire (sortir les enfants pauvres de leur misère quotidienne, leur faire respirer un air non pollué par les usines dans les grandes villes), celles des années 1950 ont pour beaucoup un objectif éducatif : il s'agit pour les organisatrices-teurs de diffuser auprès de la jeunesse française des idéaux et l'envie de vivre en collectivité intelligemment. C'est ainsi que des militant·e·s des grandes entreprises nationales comme la SNCF, EDF, les PTT, mais aussi des institutrices-teurs de l'Éducation nationale organisent pendant près de 50 ans – des années 50 à la fin des années 90 – des centres de vacances qui amèneront des millions d'enfants à pratiquer des activités jusque-là réservées à la bourgeoisie : randonnées en montagne, au bord de la mer, camping, activités sportives onéreuses (sports de glisse, de voile, équitation etc.). Au-delà, c'est la notion du collectif qui est mise en avant, le vivre ensemble qui est favorisé. La « colo » est une aventure collective et les grandes associations laïques qui la gèrent sont même déclarées officiellement « complémentaires de l'école publique ».



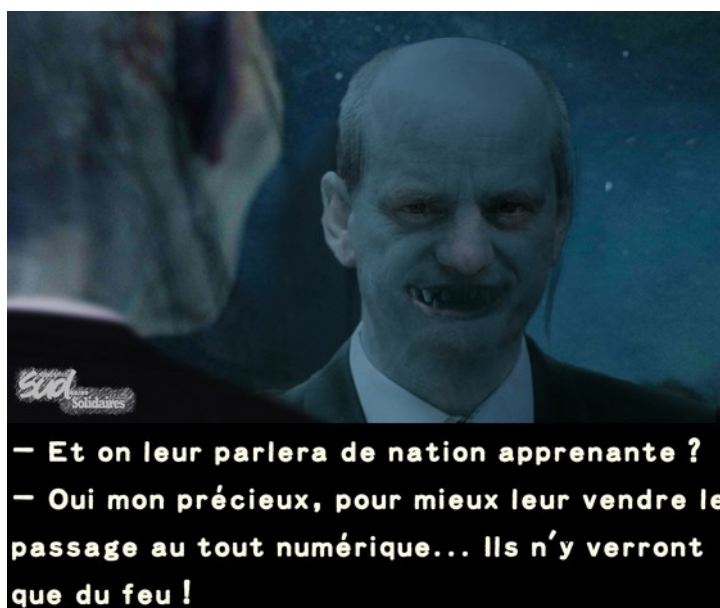


Les « vacances apprenantes », c'est donc bien plus qu'un vague ensemble de fiches de remédiation envoyées (par Internet) à nos élèves en difficulté, c'est d'abord les mettre dans un contexte favorable qui leur permet un certain épanouissement, et partant, de les ouvrir à un tas de petits bonheurs qui échappent à M. Blanquer : la joie d'être ensemble, le tutorat des aîné-e-s, l'envie de découvrir. Alors, on peut apprendre en vacances, mais pas que des maths et du français.

Ces vacances « *apprenantes* », c'est surtout le moyen pour JM Blanquer de faire croire qu'il suffit d'un peu de travail supplémentaire pendant les congés pour gommer les inégalités engendrées par la fracture numérique - révélée au grand jour par le confinement. Blanquer laisse entendre que celles et ceux qui ont enfin le droit de se reposer en vacances sont les enfants qui ont appris un tas de choses ces 4 dernières semaines, depuis que la nation est devenue « *apprenante* » et que la « *continuité pédagogique* » a été assurée.

Le mensonge de la « continuité pédagogique »

Dès le début, il en a été question dans la bouche du ministre, le travail à distance n'étant qu'une « *modalité supplémentaire* ». Mais la classe n'est pas une modalité, c'est l'espace nécessaire à l'apprentissage des attendus scolaires. Elle est le lieu qui permet la rencontre d'enfants – qui deviennent alors élèves – et d'un-e enseignant-e. C'est là que les regards se croisent, que les interrogations se font jour, que les enseignant-e-s s'ajustent à leur auditoire, qu'ils « étayent » comme on dit dans notre jargon, chose impossible à travers un écran. Le numérique aplatit – voire anéantit – l'ambiance de classe, ce truc que ressent chaque enseignant-e et qui fait qu'une heure de cours ne ressemble jamais à une autre, ce « *machin* » si essentiel à l'acquisition de connaissances. Alors, M. Blanquer, ne nous parlez pas de « *continuité* » quand en fait il ne s'agit que de ruptures, et surtout pas de « *pédagogie* » quand on « *skype* » avec nos élèves, ou qu'on leur envoie un ensemble de fiches qui ne combleront jamais l'essentiel : la nécessité d'être ensemble, pour de vrai.





Si donc il ne peut y avoir de « *continuité pédagogique* » - et que le dire s'apparente à ce que l'on peut appeler un mensonge -, peut-être aurait-il été judicieux que notre ministre appelle clairement la communauté éducative à sauver les meubles, à ne faire que des révisions et surtout à ne pas prétendre que la nation peut apprendre en étant confinée chez elle. Il aurait été souhaitable de rappeler que la quantité de travail donnée aux enfants doit rester modeste, mais dire cela aurait constitué l'aveu que cette période exceptionnelle pour l'école n'est pas l'école. Et le ministre Blanquer voulait cette illusion, peut-être pour nous convaincre plus tard qu'il y a plusieurs « modalités » de l'école, que le numérique en est une, et ainsi continuer son entreprise de destruction de l'école publique. La quantité de travail donnée aux élèves, parfois trop lourde, n'est donc que le résultat du discours de Blanquer et du zèle de sa hiérarchie la plus alignée. Les enseignant·e·s ont eu peur de mal faire alors ils ont fait beaucoup. Nombre de parents disent ne pas réussir à suivre le rythme imposé : certains enfants ont plus de 5h de travail par jour alors que les parents doivent aller bosser ou télétravailler, tout cela dans un contexte inédit et anxiogène à bien des égards. Pour nous, l'urgence n'est donc pas d'apprendre (et on ne peut pas), elle est avant tout de conserver un lien entre l'enfant et l'école, et de ne pas l'en dégoûter.

La hiérarchie sous l'impulsion du ministre met au contraire la pression sur les collègues pour s'assurer qu'elles et ils sont au travail et

que nos élèves le sont aussi. Devant ces injonctions, nombre de collègues disent être au bord du burn-out, elles et eux aussi ayant à gérer souvent leurs propres enfants, mais également à se familiariser avec l'outil informatique (auquel ils et elles n'ont pas été formé·e·s). Nos conditions de travail inédites sont ignorées, l'explosion de notre temps de travail également, tout comme le stress engendré.

L'administration présuppose d'ailleurs que tout le corps enseignant a accès à Internet, que nous aurions toutes et tous un téléphone et un ordinateur connecté. Rien dans nos statuts ne nous y contraint, pas plus qu'il n'est prévu que des enseignant·e·s puissent être en télétravail. Nous le rappellerons au ministre et au recteur. Nous n'avons donc aucune obligation envers l'administration, dépassée par la situation, même si les enseignant·e·s et avec eux tous les personnels n'ont heureusement pas attendu de démêler les contradictions du ministre Blanquer pour innover et garder le lien avec leurs élèves.

Autoritarisme, injonctions absurdes, contradictions et mensonges, voilà la marque de fabrique de notre ministre, qui récemment affirmait que 5 à 8 % des élèves avaient disparu des radars et qui deux semaines plus tard faisait passer une enquête dans tous les établissements pour savoir... combien d'élèves manquaient à l'appel. Il n'y a décidément rien de positif à apprendre ni à attendre d'un pareil ministre, sinon sa démission.



DÈS MAINTENANT, RÉFLÉCHIR AU JOUR D'APRÈS

Une fois cette crise sanitaire mondiale surmontée, est-ce que tout recommencera comme avant ? C'est la question qui se pose un peu partout. Le président Macron nous a bien dit le 12 mars, à notre grande surprise qu' « *il est des biens et des services qui doivent être placés en dehors des lois du marché* ». Mais le même président Macron demande à la Caisse des dépôts de travailler à un plan pour l'hôpital public. Et qu'en est-il de ce début de plan ? De l'austérité qui étouffe l'hôpital depuis si longtemps, et contre laquelle tous les personnels hospitaliers ont sans cesse manifesté, notamment tout au long de l'année 2019, et jusqu'à ce que commence la pandémie, il n'est tout simplement pas fait mention... Pour que des leçons humanistes, progressistes, écologiques soient tirées, pour que la gestion libérale autoritaire avec

laquelle nos dirigeants sont rentrés dans cette crise planétaire ne soit pas le modèle évidemment choisi pour la sortie de crise il faudra nécessairement que les peuples s'en mêlent.

Alors comment ? Par quoi on commence ? Avec qui ? Sur quels thèmes ? A quelle échelle ? Il y a certainement d'autres questions. Nous voulons ouvrir le débat et publier dans les jours qui viennent des réflexions, des courtes, des longues, des moyennes, des partielles, des plus étayées, peu importe.

Nous publions ci-dessous une première analyse sur la caractérisation de la crise actuelle.

Le Bureau de SUD éducation



Covid-19 : REPOLITISER LA CRISE

Dans la crise sanitaire et sociale liée au coronavirus que nous traversons, à première vue les flottements, l'impréparation, les contradictions dans la gestion de la pandémie donnent une impression d'incompétence des pouvoirs publics ; la pénurie, plus d'un mois après le début officiel de l'épidémie, de produits aussi faciles à fabriquer que des masques ou des solutions hydro-alcooliques semble traduire une incapacité du gouvernement à prendre des mesures efficaces.

Certain-e-s politicien-ne-s se sont engouffrés dans la brèche et ont fait de cette apparente incompétence l'axe essentiel de leurs attaques contre le gouvernement. Ainsi, François Asselineau et l'UPR, qui considèrent la crise actuelle comme due à « l'incompétence du gouvernement ». Ainsi Marine Le Pen, dénonçant dans *Le Figaro* du 28 mars les « incompétences » (sic) du gouvernement et ses « mensonges » destinés à les cacher. On retrouve ici la posture qui consiste à opposer « le peuple » à des « élites » corrompues ou incompétentes, posture dangereuse qui joue sur les émotions de la population et occulte délibérément la dimension politique de la crise et de son traitement.

Car à y regarder de plus près, le gouvernement, si ses membres ont pu commettre quelques couacs, n'est pas incompétent : il applique pour cette gestion de la crise son orientation néo-libérale autoritaire. Ni plus, ni moins. Et les réponses

à apporter, les revendications que nous pouvons défendre ne peuvent pas être les mêmes que si on ne voit qu'incompétence dans sa politique.

Ainsi, dans le domaine de la santé, même si les hôpitaux sont débordés et ne peuvent accueillir que les cas les plus graves, et si en un seul mois après le début de l'épidémie 490 personnels de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris ont été contaminés (on en est à 1600 actuellement), il ne s'agit pas pour le pouvoir de remettre en question la suppression de plus de 20 000 lits ces dernières années, ni la réduction ou la destruction des stocks de matériel (masques et autres) qui ont été décidées depuis 2007. Puisque cette politique fait que l'hôpital ne peut plus accueillir correctement tou-te-s les malades, on se fixe un autre objectif : que l'épidémie soit étalée sur une longue période pour que les malades n'arrivent pas tous ensemble, et pour cela il faut confiner la population. Edouard Philippe l'exprime clairement sur TF1 le 23 mars : « *Nous ne voulons pas que l'augmentation soit rapide, c'est ce qui explique toutes les décisions que nous avons prises.* »

Dans le domaine de l'éducation, on assiste au même phénomène : la politique scolaire de Blanquer -et d'autres avant lui- vise à développer un enseignement standardisé avec l'aide du numérique et sous l'égide des neurosciences, et à individualiser les parcours scolaires dans un service public réduit à la portion congrue.



A l'arrivée de l'épidémie et après la fermeture des écoles, au lieu de laisser aux enseignant·e·s le temps d'organiser un lien avec leurs classes, Blanquer impose immédiatement une « continuité pédagogique » qui repose sur les mêmes principes : enseignement à distance via le numérique et insistance sur la nécessité de répondre de manière individualisée et personnalisée aux besoins des élèves. L'oxymore « Ma classe à la maison » occulte délibérément le caractère collectif d'une classe, et infuse l'idée que l'enseignement pourrait être fait par n'importe quel parent à partir du moment où il dispose de cours numérisés qu'il suffirait de « transmettre » et de recettes qu'il suffirait d'appliquer.

Lorsque la crise sanitaire sera passée, il sera plus facile de maintenir les mêmes orientations, chacun·e, enseignant·e, parent·e ou élève, ayant été accoutumé·e à respecter ces procédures numériques et individualisantes et à « se débrouiller » pour appliquer les consignes même les plus contraires aux habitudes pédagogiques ou aux statuts.

Et comme l'embrigadement national n'est jamais loin quand il s'agit d'éducation, après les drapeaux dans les classes et la Marseillaise obligatoire, la crise sanitaire fournit une nouvelle occasion : la « continuité pédagogique » organisée via l'audiovisuel public devient officiellement « la nation apprenante » ...

Dans le domaine économique, le processus est peut-être encore plus visible. Avant la crise, la politique du gouvernement visait à déstructurer le code du travail et à réduire les

acquis sociaux au bénéfice du grand patronat et des groupes financiers. Dès l'arrivée du Covid-19, les premières mesures prises le sont en faveur des entreprises, et s'il n'est évidemment pas question de laisser l'économie s'effondrer, les choix faits montrent la poursuite de la même politique destructrice de droits. La loi votée le 22 mars instaurant un « état d'urgence sanitaire » permet de prendre par ordonnances des mesures dérogatoires autorisant l'employeur à « déroger aux règles d'ordre public et aux stipulations conventionnelles relatives à la durée du travail, au repos hebdomadaire et au repos dominical » ou à modifier unilatéralement les dates des jours de RTT ou de repos. Il est question de demander à des personnels déjà inquiets et surchargés de travailler jusqu'à 60 heures par semaine. Là encore, alors qu'un dévouement spontané se manifeste chez nombre de travailleurs et de travailleuses, il s'agit de faire entrer dans les mœurs, sans débat, l'idée que les conquêtes sociales doivent être effacées si le patronat le demande, avec une prime de 1000 euros pour faire passer la pilule.

Cela donne un aperçu de ce qui nous attend quand la crise sanitaire sera passée, et des réactions et revendications qu'il faudrait mettre en avant dès maintenant.

La première idée à avoir en tête est que le pouvoir n'a pas « mal » géré la crise, il l'a gérée conformément aux intérêts de la classe dominante, quitte à sacrifier un nombre important de travailleuses et travailleurs. C'est ce que Boris Johnson a explicitement dit au début, avant de noyer le poisson sous des mesures contradictoires devant le tollé soulevé.



En France, le refus initial d'exclure de l'aide de l'état les entreprises qui versent des dividendes à leurs actionnaires témoigne, sous une forme plus discrète, de la même démarche; et la commande tardive de masques ou l'annonce d'un plan « massif » pour la santé (qui s'accompagne d'une modification des carrières dont on peut craindre le pire), s'ils répondent à l'émotion créée par la pandémie, ne remettent pas en cause la politique suivie précédemment. Et les annonces contradictoires ou les revirements des ministres ne relèvent pas de quelque incompétence, mais de la nécessité de tenir compte des réactions de l'opinion, surtout face à une situation évolutive et particulièrement anxiogène, pour faire passer leur politique sans trop de contestation.

C'est toute cette politique qu'il faut dénoncer et combattre, et non tomber dans le piège d'attribuer à « l'incompétence » ou au cynisme de quelques dirigeant-e-s la crise actuelle. Que signifierait les remplacer par d'autres qui mèneraient la même politique avec plus de

« compétence » encore, sinon une défaite encore plus cuisante? Il faut sortir des approches technicistes (« ils sont incompétents ») ou morales (« ils sont hypocrites ») et repolitiser l'analyse de la situation et le sens de notre lutte.

La gestion de la crise du Covid-19 est fondamentalement la même que celle du travail (loi El Khomri), celle des retraites (réforme Delevoye-Philippe), celle de la Fonction publique (projet Dussopt) ou celle de l'éducation publique (réformes Blanquer-Vidal), qui ont toutes suivi l'orientation néolibérale à l'œuvre depuis bien avant Macron : permettre, au nom de la « loi du marché » dans une économie mondialisée, aux riches d'accroître leur fortune et leurs privilèges, et pour cela imposer la concurrence de tou-te-s et détruire les solidarités sociales. Ce sont celles-ci : services publics, protection sociale, sécurité sociale, qu'il nous appartient de défendre, de promouvoir et de développer par nos luttes, dans une perspective égalitaire et émancipatrice.

Alain Chevarin, le 31 mars 2020





Bulletin d'adhésion 2019-2020* à SUD éducation 63 / 03

Déjà adhérent-e en 2018-2019 Nouvel-le adhérent-e

Nom :

Prénom :

Adresse personnelle :

code postal : ville :

Tel: Portable :

E-mail :

Établissement / service :

Corps :

Discipline : Échelon :

Titulaire / non titulaire / Retraité-e :

Je reçois la presse syndicale chez moi dans mon établissement

Date : signature

SUD éducation peut utiliser les renseignements ci-dessus pour m'adresser des publications. J'autorise SUD éducation à faire figurer ces informations dans des fichiers et traitements automatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06/01/1978. Cette autorisation est révoquée par moi même dans les mêmes conditions que le droit d'accès.

SUD éducation a fait le choix cette année de baisser les cotisations pour permettre au plus grand nombre d'adhérer.

Cotisations : La cotisation (voir grille ci-dessous), peut être fractionnée en plusieurs versements. Faire autant de chèques que de versements et indiquer au dos les mois d'encaissement souhaités.

Salaire net mensuel avant impôts	Cotisation annuelle	Coût réel après crédit d'impôt	Salaire net mensuel avant impôts	Cotisation annuelle	Coût réel après crédit d'impôt
Moins de 600	6,00 €	2,00 €	2 100,00 €	180,00 €	60,00 €
600,00 €	15,00 €	5,00 €	2 200,00 €	188,00 €	62,67 €
900,00 €	30,00 €	10,00 €	2 300,00 €	200,00 €	66,67 €
1 000,00 €	40,00 €	13,30 €	2 400,00 €	225,00 €	75,00 €
1 100,00 €	50,00 €	16,67 €	2 500,00 €	250,00 €	83,33 €
1 200,00 €	60,00 €	20,00 €	2 600,00 €	275,00 €	91,67 €
1 300,00 €	70,00 €	23,33 €	2 700,00 €	300,00 €	100,00 €
1 400,00 €	85,00 €	28,33 €	2 800,00 €	325,00 €	108,33 €
1 500,00 €	90,00 €	30,00 €	2 900,00 €	350,00 €	116,67 €
1 600,00 €	105,00 €	35,00 €	3 000,00 €	375,00 €	125,00 €
1 700,00 €	120,00 €	40,00 €	3 100,00 €	400,00 €	133,33 €
1 800,00 €	140,00 €	46,67 €	3 200,00 €	425,00 €	141,67 €
1 900,00 €	160,00 €	53,33 €	3 300,00 €	450,00 €	150,00 €
2 000,00 €	168,00 €	56,00 €	Plus de 3300 €	+25€ par tranche de 100	

* Plusieurs dizaines de collègues ont rejoint les rangs de SUD éducation depuis la rentrée en cette année de mobilisation, des ancien·ne·s n'ont pas encore renouvelé mais elles et ils peuvent encore cotiser.

Cotisation à renvoyer à SUD éducation, 29 Rue Gabriel Péri, 63000 Clermont Ferrand